**Construction Blueprint**

2019-2022

**UNE APPROCHE STRATÉGIQUE SECTORIELLE POUR COOPÉRER EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION**

Phase 2 (WP2)

**Statu Quo et stratégie sectorielle en matière de compétences**

**PRODUCTION 2. PLAN D’ACTION ET FEUILLE DE ROUTE**

La feuille de route détaille les stratégies, les mesures, les activités et les résultats attendus du projet, et présente le plan d’action à appliquer afin d’être en mesure d’adapter l’offre de formation actuelle à la demande en compétences des entreprises de la construction.

*Rapport complet (en anglais) disponible sur :*

<http://constructionblueprint.eu/wp-content/uploads/2020/02/D4.-Roadmap-and-Action-Plan.pdf>

**CONTENU**

[Introduction 2](#_Toc57816559)

[Mission 2](#_Toc57816560)

[Vision 2](#_Toc57816561)

[Valeurs 2](#_Toc57816562)

[Lignes stratégiques 3](#_Toc57816563)

[Objectifs 3](#_Toc57816564)

# Introduction

Le projet Construction Blueprint vise à mettre en place une Alliance Sectorielle pour les compétences entre des acteurs européens clefs du secteur de la construction. L’une des manières d’y parvenir est d’établir une Stratégie Sectorielle pour les Compétences, via un Plan d’Action Stratégique ainsi qu’une Feuille de Route qui seront déployés sur la durée du projet mais également après son terme. Cette feuille de route présente les principales mesures, activités, étapes et résultats qui devront s’appliquer afin d’adapter l’offre de formation actuelle aux besoins en compétences des entreprises de la construction.

# Mission

La mission est la raison pour laquelle le projet Construction Blueprint existe. Elle constitue le centre de la « vision » du projet, qui se compose des objectifs de ce dernier. En d’autres termes, il s’agit de l’image du projet à long terme.

La mission du présent projet consiste à anticiper les besoins en compétences et d’adapter les formations en conséquence, tout en garantissant l’apprentissage tout au long de la vie et en promouvant l’attractivité du secteur de la construction.

# Vision

La vision du projet Construction Blueprint constitue l’énoncé de ses aspirations à moyen et long termes. Elle guide le projet vers la réalisation de la mission présentée ci-dessus. Elle se décline en trois volets :

* Systématiser / créer une manière de prévoir et d’anticiper les besoins en compétences du secteur de la construction, tout en prenant en compte les conditions nécessaires à une transition juste et équitable vers une industrie de la construction durable ;
* S’assurer que les entreprises de la construction puissent trouver des travailleurs qualifiés adaptés aux nouveaux défis du secteur et capables de former leurs collègues non qualifiés ;
* Développer un système de formation attractif et pratique portant à la fois sur les compétences basiques et avancées pour le secteur de la construction, système qui devra être en adéquation avec les développements internes au secteur mais également avec les facteurs externes susceptibles de l’influencer.

# Valeurs

Les valeurs constituent le code de conduite du projet, ses priorités, ses principes, ses limites ainsi que les critères éthiques et sociaux qui guident la mise en œuvre quotidienne de l’Alliance Stratégique Sectorielle. Les valeurs suivantes ont été identifiées pour Construction Blueprint :

* Pérennité : basé sur une concurrence juste ;
* Innovation : attitude d’amélioration permanente, d’ouverture au changement et d’adaptation aux progrès, basée sur un retour d’information constant du secteur ;
* Fiabilité : basée sur une confiance mutuelle et un dialogue social ;
* Engagement : envers le développement professionnel, en travaillant très étroitement avec les partenaires sociaux pour répondre aux besoins de toutes les parties prenantes impliquées (entreprises, travailleurs, organismes de formation, universités, jeunes).

# Lignes stratégiques

La Stratégie Sectorielle pour les Compétences repose sur les 5 piliers suivants, avec une attention toute particulière portée aux PME :

* Politique : fournir un cadre adéquat à la mise en œuvre de la stratégie pour les compétences ;
* Environnemental : intégrer les compétences vertes aux enseignements et formations professionnels ;
* Éducation : développer une approche adaptée afin de combler les lacunes en matière de compétences ;
* Économique : favoriser la transformation, l’innovation et la durabilité du secteur ;
* Social : rendre le secteur plus attractif.

# Objectifs

Chacune de ces lignes stratégiques se décline en objectifs de la manière suivante :

*Politique*

* Assurer un financement adéquat ;
* Conduire à des actions politiques afin de répondre aux problématiques liées aux compétences ;
* Assurer la coopération et le respect du rôle ainsi que de l’autonomie des partenaires sociaux ;
* Réduire toute charge administrative inutile ;
* Assurer une juste transition vers une industrie de la construction plus écologique et durable ;
* S’inspirer des programmes à destination de la jeunesse mis en place par les administrations publiques locales, régionales et nationales (éducation formelle, enseignement et formation professionnels, emploi, mobilité…).

*Éducation*

* Identifier et cartographier les principales lacunes en compétences par domaine clef ;
* Créer un plan de développement des compétences pour le secteur ;
* Établir des chemins d’accès permettant de partager les ressources et bonnes pratiques disponibles afin de répondre aux lacunes et défis en matière de compétences ;
* Encourager et développer les formations spécifiquement dédiées aux lacunes en matière de compétences identifiées.

*Environnemental*

* Définir et promouvoir un socle de compétences vertes fondamentales pour le secteur ;
* Promouvoir la « culture verte », qui fait référence à l’efficience énergétique, l’utilisation des énergies renouvelables et l’économie circulaire.

*Économique*

* Favoriser la sensibilisation des clients ;
* Créer des liens entre les entreprises et les centre d’innovation / de recherche ;
* Encourager et développer les formations spécifiquement dédiées aux lacunes en matière de compétences identifiées.

*Social*

* Améliorer et promouvoir l’image du secteur ;
* Attirer et conserver les jeunes professionnels dans le secteur ;
* Améliorer davantage la santé et la sécurité professionnelles ;
* Apporter un soutien ciblé aux travailleurs non qualifiés et moins qualifiés afin de s’assurer de leur capacité à s’adapter aux évolutions du marché du travail ;
* Promouvoir l’inclusion des femmes dans le secteur de la construction.